

Trame de CCTP carrelage et faïence

Trame à adapter à chaque affaire : les clauses ci-dessous sont des exemples, à compléter avec les pièces du marché.

1 Généralités

Le lot comprend les revêtements céramiques de sols et de murs des locaux listés. La pose collée respecte le NF DTU 52.2. Préciser les textes applicables aux autres modes de pose.

2 Supports

Supports admis et réception : dalle, chape, plaques hydrofuges, enduits. Planéité exigée selon le format des carreaux. Préparation comprise : [à définir].

3 Sols carrelés

Nature, format, classement et teinte par local. Calepinage imposé ou libre. Mortier-colle adapté au support et au format.

4 Faïence murale

Format, hauteur de pose par local selon le tableau des finitions, profilés d'angle et d'arrêt. Traitement des tablettes et habillages de baignoire.

5 Protection à l'eau

Système de protection à l'eau sous carrelage ou d'étanchéité liquide dans les zones désignées, remontées, bandes d'angle, traitement des traversées.

6 Plinthes, seuils et accessoires

Plinthes carrelées, seuils, nez de marches, receveurs à carreler. Comptage au mètre linéaire ou à l'unité.

7 Joints

Largeur et nature des joints, joints de fractionnement et de dilatation, joints souples en angle et autour des appareils.

8 Nettoyage et réception

Nettoyage de fin de chantier, remise des carreaux de réserve si demandée, fiches techniques des produits posés.

Document fourni gratuitement par LM, le logiciel métré (logiciel-metre.fr). Il ne remplace ni le CCTP de l'affaire ni les textes qu'il cite. Version du 14 octobre 2026.